Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID: 081-218103257-20230628-DELIB_22_2023-DE

DELIB 22-2023



1 place de la Mairie 81290 VIVIERS-LÈS-MONTAGNES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VIVIERS LES MONTAGNES Séance du 28 juin 2023 à 19h00

Nombre de membres

Afférents au Conseil:

18

Date de la convocation: 23/06/2023

En exercice:

19

Date d'affichage: 23/06/2023

Oui ont pris part à la délibération : 18

L'an deux mille vingt et trois et les vingt et huit juins à 19 h 02, le Conseil Municipal de VIVIERS-LES-MONTAGNE, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Elisa LEMONNIER, sous la présidence de M. Alain VEUILLET, Maire.

Présents: Mesdames Sylvie CALAS, Marie-Rose LADOWITCH, Arlette GLORIA, Isabelle DE VIVIES, Françoise BARBERI, Christelle COURTOIS-SABARTHES, Maud FLAMANT et Arlette GLORIA Et Messieurs Alain VEUILLET, Paul SALVAN, Jean-Michel MAUREL, Manuel GONCALVES, Rodolphe DUCAMP, François MONTAGNE, Daniel MONTAGNE, Frédéric MAIXANDEAU

Excusés: Mme Marie-France ALRIC pouvoir à M. Rodolphe DUCAMP, Mme Myriam MADAULE pouvoir à M. Manuel GONCALVES, M. Claudian BRUN pouvoir à Mme Marie-Rose LADOWITCH

Absent: Mme Pascale PRADES

Secrétaire de séance : Arlette GLORIA

La séance débute à 19h02 sous la présidence de M. Alain VEUILLET

M. le maire annonce que si des questions arrivent pendant la séance, une réponse leur sera apportée lors du prochain conseil municipal.

Il explique également que les différents points inscrits à l'ordre du jour ont été travaillés par le groupe majorité Viviers au cœur.

Conformément à l'article 1, 2121-21 du CGCT, M. le maire propose de voter à main levée

Pour:

Contre: 0

Abstention: 0

Objet de la délibération : DELIBERATION POUR APPROUVER/MODIFIER LE PROCES VERBAL DU **CONSEIL MUNICIPAL 22 MARS 2023**

Le PV du 22/03/2023 vous a été transmis le 31/03/2023 via la plateforme S2low et le 23/06/2023 avec les convocations.

M. le maire propose à l'ensemble du conseil de délibérer pour approuver le PV du 22/03/2023, tel que Mme Christelle COURTOIS-SABARTHES, la secrétaire de séance, l'a rédigé.

Pour: 14

Contre: 4

Abstention:0

APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 22 mars 2023.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Alain VEUILLET



Téléphone: 05 63 74 77 03 - Télécopie: 05 63 71 11 80 Courriel: mairie.vivierslesmontagnes@wanadoo.fr - Site: www.viviers-les-montagnes.fr